



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

VINGT-NEUVIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Caracas (Venezuela), 24 – 28 avril 2006

RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ RÉGIONALE DE PRÉVENTION ET DE MAÎTRISE DE LA GRIPPE AVIAIRE EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES

I. INTRODUCTION

1. La grippe aviaire hautement pathogène est une maladie animale transfrontière qui, en tant que telle, a un impact considérable sur l'économie, le commerce et la sécurité alimentaire de certains pays ou groupes de pays, se propage rapidement et atteint des proportions épidémiques. La grippe aviaire hautement pathogène, dans la mesure où elle peut à l'occasion affecter des êtres humains, est aussi une zoonose. La maîtrise et l'élimination des maladies transfrontières exigent une coopération internationale. On peut juger de l'ampleur des risques si l'on pense à la crise sanitaire internationale provoquée en 1988 par le foyer de lucilie bouchère apparu pour la première fois hors Amérique, en Libye, en Afrique du Nord. Son introduction à partir de l'Amérique du Sud a menacé l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique australe. La maladie a été éradiquée avant de se propager dans d'autres territoires en 1992 grâce à un programme international d'urgence dirigé par la FAO qui a coûté 79 millions de dollars avec un rapport coûts-avantages de 1:50.

2. Dans le cadre de son travail de prévention et de maîtrise des maladies transfrontières, et sur la base des leçons tirées de la crise sanitaire due à la propagation de la lucilie bouchère en Afrique du Nord, la FAO a créé son programme intitulé « Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes » (EMPRES). La priorité initiale en matière de production agricole a été la maîtrise du criquet pèlerin; pour ce qui est de la production animale, ce fut le Programme mondial d'éradication de la peste bovine avec pour date cible 2010. Le programme a ensuite été étendu à d'autres maladies transfrontières aux incidences sanitaires et économiques graves pour les pays et les régions touchés.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières (GF-TAD)

3. En décembre 2003, le Viet Nam a notifié à l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) le premier cas de grippe aviaire hautement pathogène du type H5N1 dans le secteur de l'aviculture commerciale, suivi de la propagation rapide du virus parmi différentes espèces domestiques dans dix pays d'Asie, avec plusieurs décès humains. Les études épidémiologiques effectuées dans la région montrent que le virus se propage facilement d'une exploitation à l'autre en l'absence de mesures de biosécurité, du fait de la présence d'oiseaux vivants infectés sur les marchés et du commerce international, licite et illicite, d'oiseaux sauvages ou d'élevage porteurs du virus.

4. Face à cette nouvelle situation d'urgence, une action coordonnée a été mise au point avec la création du Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières (GF-TAD), résultat d'une initiative conjointe FAO/OIE s'appuyant sur les points forts des deux organisations pour atteindre des objectifs fixés d'un commun accord. Cette initiative a vu le jour officiellement en mai 2004. Le Cadre mondial joue le rôle de mécanisme d'appui à l'établissement de partenariats entre pays et régions aux fins de la lutte contre les maladies animales transfrontières et à la mise en oeuvre de programmes de maîtrise de maladies spécifiques considérées comme des priorités régionales. Y participent également d'autres organisations et agences internationales travaillant dans le domaine de la santé animale et humaine, de façon à éviter le chevauchement des efforts. L'Asie a été la première région à utiliser les nouveaux arrangements pour lutter contre les maladies transfrontières.

5. La FAO et l'OIE ont inauguré le volet américain du Cadre mondial à Buenos Aires en avril 2005, avec la participation des organisations ci-après: Communauté andine des nations (CAN), Communauté des Caraïbes (CARICOM), Comité vétérinaire permanent (CVP), Institut interaméricain de coopération agricole (IICA), Comité nord-américain pour la santé animale (NAAHC), Organisme international régional contre les maladies des plantes et des animaux (OIRSA), Organisation panaméricaine de la santé/Organisation mondiale de la santé (OPS/OMS). Au niveau régional, le Cadre mondial est censé accorder la priorité aux six maladies transfrontières ci-après: encéphalopathie spongiforme bovine, fièvre aphteuse, lucilie bouchère, grippe aviaire hautement pathogène, peste porcine classique et rage. Vu les dimensions de la région et les caractéristiques spécifiques des différents pays qui la composent, il a été décidé de tenir deux réunions consultatives sur le Cadre, l'une pour les pays mésoaméricains et des Caraïbes (La Havane, juin 2005), suivie d'une autre pour les pays andins (Guayaquil, Équateur, novembre 2005). Ces consultations ont abouti à la publication d'un document sur la vision et le plan d'action du Cadre mondial dans la région. À l'issue de ces consultations, deux autres maladies ont été ajoutées à la liste des priorités pour les pays andins, à savoir la maladie de NewCastle et le Syndrome dysgénésique respiratoire porcin.

II. LA GRIPPE AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE

6. Depuis 1983, cinq foyers de grippe aviaire ont été détectés sur le continent, dans quatre pays: le Canada, les États-Unis, le Mexique et le Chili. Les souches identifiées sont H5N2 et H7N3. Les pertes économiques de ces quatre pays ont été très importantes et lourdes de conséquences du fait des embargos commerciaux internationaux décrétés à l'égard de ces pays. Le foyer détecté au Chili (2002), qui a duré six mois de la détection à l'éradication, a représenté à lui seul une perte économique de 31 millions de dollars EU. Il existe un risque de transmission du virus H5N1 de l'Asie vers les Amériques par le biais d'oiseaux migrateurs ou de l'introduction licite ou non de volailles d'élevage ou d'oiseaux ornementaux. Il est donc indispensable d'harmoniser les plans et programmes de lutte pour l'ensemble des Amériques sur la base des connaissances scientifiques et de l'expérience internationale en matière de maîtrise des maladies.

7. L'introduction du virus H5N1 dans la région aurait des conséquences gravissimes, étant donné la présence de quelque 4,6 milliards d'oiseaux d'élevage sur le continent américain (FAOSTAT). La chair de poulet est la viande la plus consommée dans la région du fait de sa qualité et de son faible coût, et la production d'oeufs et de poulets, tant sur le continent américain qu'à l'échelle mondiale, présente un taux de croissance supérieur à celui de la population. Sur le continent américain, on estime que la production avicole a augmenté de 17 pour cent ces dernières années, contre 14 pour cent seulement à l'échelle mondiale. La commercialisation des produits avicoles représente entre 1,4 et 35,7 pour cent du produit intérieur brut des dix principaux pays producteurs du continent, à savoir Brésil, États-Unis, Mexique, Canada, Argentine, Venezuela, Colombie, Pérou, Chili et Équateur. La croissance des exportations de produits avicoles provenant du continent américain est de 30 pour cent, contre 41 pour cent à l'échelle mondiale, il convient donc de prendre des mesures de soutien à l'échelle régionale pour sauvegarder la situation sanitaire du secteur et garantir des aliments de qualité à une population aux revenus modestes.

8. Pour aborder le problème de manière intégrée, la FAO et l'OIE, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au titre du Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières et en liaison avec les activités de maîtrise de la maladie en Asie, ont pris des mesures mondiales et régionales à l'occasion de l'élaboration de la Stratégie mondiale pour la maîtrise progressive de la grippe aviaire hautement pathogène¹ (octobre 2005). Dans ce contexte, la FAO a également participé à la deuxième réunion du Comité interaméricain de santé aviaire (CISA), qui fait partie de l'Association latino-américaine d'aviculture (ALA) et qui est reconnu comme la Commission régionale de l'OIE pour la santé aviaire. Au cours de leurs débats, les participants ont souligné la nécessité de renforcer les mesures préventives en application de la stratégie mondiale de la FAO et de l'OIE (Panama, avril 2005).

9. La Conférence FAO/OMS/OIE/Banque mondiale sur la grippe aviaire et les risques de pandémie humaine de grippe (Genève, 2005)² a recommandé d'axer tous les efforts sur la maîtrise progressive de la maladie chez les animaux et de se préparer en même temps à une éventuelle pandémie. Toutes les mesures prises devraient s'inscrire dans le cadre de la stratégie mondiale présentée par les institutions susmentionnées. Une réunion de donateurs se tiendrait à Beijing en janvier 2006 pour appuyer les mesures de prévention, de maîtrise et d'éradication de la maladie.

10. La Conférence hémisphérique sur la surveillance et la prévention de la grippe aviaire³ (Brasilia, novembre 2005) a réuni des représentants de haut niveau des secteurs de la santé animale et publique des pays du continent américain pour examiner et diffuser les connaissances dont on dispose actuellement sur le virus H5N1 dans la population animale et sur les risques d'une pandémie, afin de constituer une alliance régionale contre la maladie. La Conférence a également examiné les bases d'un plan multisectoriel public et privé pour la surveillance et la prévention de la maladie sur le continent américain. La Déclaration de Brasilia à laquelle a abouti cette Conférence a été signée par 22 pays, des représentants des associations de producteurs et d'industriels et des délégués d'organisations internationales. Le document traduit un engagement politique, technique, financier et budgétaire pour entreprendre des actions conjointes face au risque que constitue actuellement la grippe aviaire hautement pathogène. Afin d'éviter les doubles emplois, la Déclaration devra être appliquée dans le contexte du Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières pour le continent américain.

¹ A Global Strategy for the Progressive Control of HPAI, FAO/OIE
<http://www.fao.org/ag/aginfo/subjects/documents/ai/HPAIGlobalStrategy31Oct05.pdf>.

² Joint FAO/OMS/OIE/World Bank Conference on Avian Influenza and Human Pandemic Influenza, Genève, 7-9 novembre 2005 <http://www.fao.org/ag/againfo/subjects/en/health/diseases-cards/geneva-docs.html>

³ Conferencia Hemisférica de Vigilancia y Prevención de la Influenza Aviar (IA) – Brasilia, 30 novembre-2 décembre 2005 <http://www.panaftosa.org.br/Aviar/aviar.html>

11. Pendant la Conférence des donateurs (Beijing, janvier 2006), la FAO a présenté une proposition détaillée concernant un Programme mondial de maîtrise et d'éradication de la grippe aviaire hautement pathogène⁴, dont le coût était estimé alors à 475,9 millions de dollars. Ce programme comprend la coordination des efforts à l'échelle mondiale, régionale et nationale, l'adoption de mesures de prévention dans les pays à risque, des activités de maîtrise et d'éradication dans les pays touchés et des mesures d'endigement rapide dans les pays où la maladie vient d'être détectée. L'OIE a présenté un plan complémentaire de renforcement des services vétérinaires nationaux⁵ pour un coût estimatif de 26,3 millions de dollars. Ce plan vise à améliorer au niveau mondial les ressources, l'organisation, les structures et le matériel nécessaires pour maîtriser cette maladie et d'autres maladies animales transfrontières.

12. Depuis quelques mois, la FAO reçoit de nombreuses demandes d'assistance technique émanant de divers pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour la prévention de la grippe aviaire. En réponse, le Directeur général a préapprouvé quatre projets de coopération technique visant à fournir une aide d'urgence pour la détection précoce de la grippe aviaire en Amérique centrale, dans les Caraïbes, dans la région andine et dans le Cône Sud. Ces projets ont pour but d'améliorer le diagnostic de la grippe aviaire et la surveillance épidémiologique des volailles de basse-cour et des oiseaux sauvages, notamment des espèces aquatiques migratrices, de renforcer les programmes de communication sociale et d'identifier des moyens de dédommager les producteurs afin de les inciter à signaler cette maladie et d'autres maladies aviaires.

13. La première réunion extraordinaire du Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières (GF-TAD) sur la grippe aviaire (Buenos Aires, février 2006) a rassemblé des représentants des services vétérinaires des pays du continent américain et du secteur privé de ces pays, en vue de l'établissement d'« Orientations stratégiques pour la prévention de la grippe aviaire dans les pays américains », qui, dans l'esprit du Cadre mondial qui cherche à utiliser au maximum les ressources régionales en matière d'expertise et d'institutions, ont été rédigées par un groupe d'experts de la grippe aviaire hautement pathogène du Comité vétérinaire permanent du Cône Sud, révisées pendant la troisième réunion du CISA – qui avait précédé la réunion du Cadre mondial – et finalement complétées et adoptées à l'occasion de cette réunion. Les orientations ont essentiellement pour objet de prévenir l'introduction du virus dans les basses-cours, de mettre au point des méthodes et des procédures de détection précoce et de déterminer les mesures de maîtrise et d'éradication à prendre en cas d'apparition d'un foyer de grippe aviaire pour que la zone touchée puisse être à nouveau considérée comme exempte de la maladie, conformément aux règlements de l'OIE et de l'OMC. Il s'agirait essentiellement de renforcer les systèmes de prévention, les mesures de contrôle et d'éradication, la capacité diagnostique et le financement. Il a été convenu en outre de continuer à utiliser au maximum l'expertise et les institutions régionales dans un cadre de coopération, les bureaux régionaux de la FAO et de l'OIE assumant la responsabilité de la coordination des organes régionaux et des agences et donateurs nationaux et internationaux des 33 pays d'Amérique latine et des Caraïbes qui sont Membres de la FAO.

14. On espère que le « *Guide pour la prévention et la maîtrise de la grippe aviaire dans les petites exploitations avicoles d'Amérique latine et des Caraïbes* » publié par la FAO en mars 2006 sera largement diffusé par les États Membres de la FAO de la région et l'ALA. Ce guide devrait faciliter la détection précoce de la grippe aviaire et d'autres maladies similaires et inciter les petits exploitants à améliorer les mesures de biosécurité sur les exploitations avicoles et à prévenir tout contact entre les oiseaux domestiques et les oiseaux sauvages, aux fins de la prévention de la grippe aviaire et d'autres maladies touchant les oiseaux. Le site web de la FAO

⁴ Avian Influenza Control and Eradication – FAO's Proposal for a Global Programme
http://www.fao.org/ag/againfo/subjects/documents/ai/Global_Programme_Jan06.pdf

⁵ Ensuring Good Governance to Address Emerging and Re-emerging Animal Disease Threats
http://www.oie.int/downld/Prep_conf_Avian_inf/A_Pilot%20programme.pdf

sur la grippe aviaire fournit chaque jour à tous les pays et aux institutions concernées de la région et du monde des informations sur l'évolution à l'échelle mondiale de l'épizootie.

III. RECOMMANDATIONS

15. La Conférence pourra souhaiter demander à la FAO d'aider les pays de la région à mettre en oeuvre les mesures suivantes visant à protéger la santé animale:

- formation et renforcement institutionnel des services vétérinaires nationaux grâce à des plans, programmes et projets d'assistance technique;
- assistance technique et en matière de politiques pour la maîtrise et l'éradication des maladies transfrontières en Amérique latine et dans les Caraïbes.